

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUEPréfecture de la
Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

23 JAN. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du jeudi 18 janvier 2018

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	27	27
		Dont procurations 01
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULIAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Léone VAILLANT épouse BARDURY,

Date de la convocation

11/01/2018

Date d'affichage

12/01/2018

Objet de la Délibération

FINANCES

Décision modificative n°3

Exercice 2017

Président de Séance :

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Arlette BRAVO-PRUDENT

Le Conseil Municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport de présentation de la décision modificative n°3 de l'exercice 2017 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE**DECISION MODIFICATIVE N°3 – EXERCICE 2017**

- d'adopter la décision modificative n°3 de l'exercice 2017, permettant de procéder, par virement de crédits, aux ajustements budgétaires nécessaires depuis le vote de la décision modificative n°2. Ces virements se compensant très exactement, ils ne modifient pas le montant global du budget qui représente un total de 39 288 616.90 €.

BP	28 546 542.00
BS	9 722 726.90
DM n°2	1 019 348,00
DM n°3	0,00
Total	39 288 616,90

Pour extrait certifié conforme,
Schoelcher, le 22 JAN. 2018

Le Maire,

Luc CLÉMENTÉ